

## Commission paritaire des ministères

 Rolf Liechti-Diethelm, *président*  
Patrick von Siebenthal

Les membres de la commission paritaire des ministères se sont réunis deux fois au cours de l'année sous revue. Outre l'échange d'informations provenant des associations et des secteurs, un groupe de travail s'est penché sur le thème des «conditions d'engagement au sein des ministères». L'analyse a montré qu'il existe assez de possibilités pour les autorités et les groupes professionnels de se procurer des informations et de se concerter. «Le manuel en ligne pour les paroisses» a répondu aux attentes quant à la visibilité des informations. Les difficultés techniques rencontrées lors de l'ouverture de la page ont pu être résolues.

La commission a également examiné les questions de visibilité et d'assu-

rance qualité des différents ministères: comment décrire la notion d'équivalence et comment garantir l'assurance qualité de tous les ministères dans le cadre d'un concept? A cet égard, les différents groupes professionnels poursuivent actuellement leur réflexion et échangeront au sujet de l'assurance qualité lors de la prochaine réunion.

La commission paritaire des ministères s'applique à prendre en compte les différentes préoccupations de chaque ministère et à fournir des solutions adaptées à l'occasion d'un échange mutuel. En valorisant ainsi chacun leurs champs d'activités respectifs, cette démarche conduit à ce que les ministères soient considérés non pas comme identiques, mais comme équivalents. ■

## Commission des recours

 Marc Labbé  
*président*

La commission des recours n'a pas traité de cas pendant l'année 2022.

Pour la nouvelle législature notre membre ordinaire M. Robert Schlegel n'a pas souhaité se représenter pour raison d'âge.

Notre membre suppléante M<sup>e</sup> Bettina Beck a été élue membre ordinaire en remplacement de M. Schlegel lors du Synode constitutif du 2 novembre. En outre, le Synode a élu deux nouveaux membres suppléants: M<sup>e</sup> Christoph Lerch et Wolfgang Klein. ■

## Motions et postulats en suspens

L'année sous revue ne recense aucune motion ni aucun postulat en suspens. ■